

Fédération Française d'Aviron

Para Aviron Adapté

Indications de sélection 2022 Régate Internationale de Vaires sur Marne

Le présent document ne concerne que les règles de sélection pour la régates internationale de Vaires sur Marne.

Les règles de sélection pour les Jeux Européens Virtus (16 au 24 juillet en Pologne) seront définies prochainement par la FF Sport Adapté.

☞ **Régate internationale de Vaires-sur-Marne:**

Elle aura lieu les 2 et 3 juillet 2022.

Le programme comprend les courses suivantes sur 2000m :

- PR3-ID skiff femme (PR3-ID W1x)
- PR3-ID skiff homme (PR3-ID M1x)
- PR3-ID deux de couple mixte (PR3-ID Mix 2x)
- PR3-ID deux de couple femme (PR3-ID W2x)
- PR3-ID deux de couple homme (PR3-ID M2x)
- PR3-ID quatre de pointe barré mixte (PR3-ID Mix 4+)
- PR3-ID yolette couple/pointe mixte (PR3-ID Mix 4Yx+/4Y+).

☞ **Jeux Européens VIRTUS**

A l'heure actuelle, nous n'avons que peu d'informations sur cette compétition, qui devrait comprendre des épreuves indoor uniquement. Des informations seront communiquées ultérieurement sur les épreuves (distances, courses, classes, modalités de sélection) par la FF Sport Adapté.

☞ **Conditions de sélection pour l'équipe nationale**

Les sportifs devront avoir obtenu l'éligibilité VIRTUS (ex-INAS), sur la base d'un dossier établi par des psychologues.

L'accompagnement par la psychologue spécialiste du sport adapté peut être pris en charge pour les sportifs et sportives retenus dans le groupe de préparation des échéances internationales.

Les athlètes devront fournir les documents qui leur seront demandés.

Ils devront également être motivés, intéressés par le projet et capables de s'entraîner au minimum 3 à 4 fois par semaine.

☞ **Épreuve de sélection**

La sélection aura lieu en tenant compte des résultats en aviron indoor et en bateau, ainsi que de la capacité à ramer en équipage (pointe et couple) et faire des déplacements longs (4 jours d'affilée, sans la présence de leurs parents ni de leur entraîneur de club).

La sélection sportive se fera en tenant compte des résultats des épreuves 2000m et 500m du Championnat de France d'aviron indoor qui s'est déroulé le 5 février 2022 à distance, ainsi que des résultats des Critériums Nationaux Bateaux courts du 15 au 17 avril 2022. Le cas échéant, la FFA pourra également prendre en compte les résultats obtenus lors des championnats interrégionaux.

NB :

- 1- La composition des équipages tiendra compte de la situation géographique des athlètes afin de faciliter les regroupements de clubs pour continuer à travailler en dehors des stages.
- 2- Nous recommandons aux sportifs sélectionnés de participer également aux différentes compétitions régionales en équipage afin de progresser techniquement et de préparer les épreuves en bateaux longs.
- 3- La mixité adapté-valide (entraînement ou compétition locale) est encouragée pour une progression plus rapide. Elle doit être envisagée en tenant compte de tous les paramètres afin que cela soit adapté aux capacités de l'athlète et corresponde à sa volonté.

Stages et préparation

Les sportifs devront suivre au maximum le programme qui leur sera fourni, et remplir un fichier de suivi d'entraînement.

Les stages sont prévus :

- 13 au 15 mars à Vaires sur Marne
- 4 au 8 mai à Vichy (stage + compétition)
- 17 au 19 juin à Vichy
- 29 au 3 juillet à Vaires sur Marne (stage + compétition)

NB : le para-aviron adapté n'étant ni une discipline paralympique, ni une discipline reconnue de haut-niveau, les athlètes ne peuvent bénéficier de CIP. Ils doivent s'arranger avec leur employeur ou prendre des congés pour participer aux stages et compétitions. La recherche de partenaires privés doit être envisagée.

Sébastien Vieilledent
Directeur Technique National
Directeur Général